



Sierra Leone

2012

www.africaneconomicoutlook.org

Sierra Leone

- Le rythme de la croissance s'est accéléré en 2011 et les perspectives sont favorables pour 2012 et 2013. Confortée par une politique de stimulation de l'économie, la croissance est principalement tirée par les activités du secteur minier et la découverte de nouveaux gisements de minerai de fer.
- La gouvernance s'est améliorée ces dernières années avec la mise en œuvre du programme national de lutte contre la corruption (*National Anti-Corruption Strategy* - NACS).
- Malgré quelques progrès, les indicateurs sociaux du pays sont parmi les plus faibles au monde et de nouveaux efforts sont nécessaires pour accomplir les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Vue d'ensemble

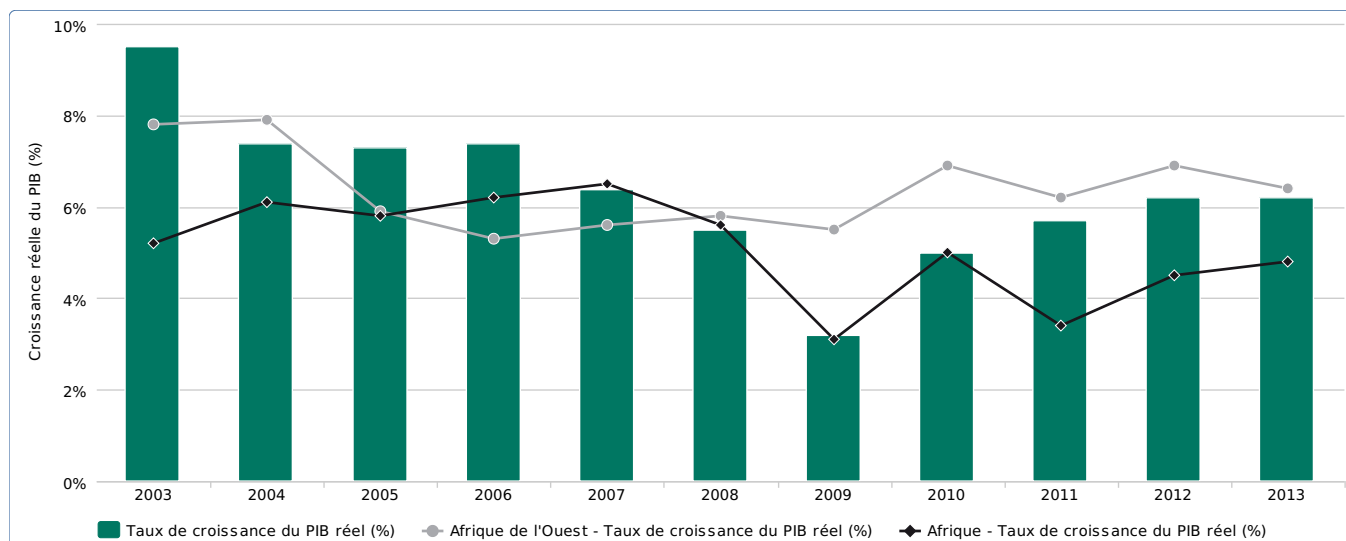
La croissance du produit intérieur brut (PIB) réel (hors minerai de fer) est passée de 5 % en 2010 à 5.7 % en 2011, et elle devrait atteindre 6.2 % en 2012 et 2013 grâce à la reprise des activités du secteur minier. Selon les projections du Fonds monétaire international (FMI), la prospection de nouvelles mines de fer attendue en 2012 pourrait propulser d'un seul coup la croissance du PIB réel (minerai de fer compris) à un rythme de 51.4 % dès cette année. La croissance devrait se stabiliser ensuite au rythme d'environ 10.2 % en 2013.

Malgré cette performance, l'inflation s'est élevée à 18.1 % en 2011, suite d'une part à la flambée mondiale des cours du pétrole et des produits agricoles et de l'autre à la dépréciation du Leone (SLL). Le taux d'inflation devrait retomber à 11.7 % en 2012 et à 9.4 % en 2013, grâce à l'amélioration de la production agricole du pays, à l'introduction d'une nouvelle taxe sur les biens et services (*Goods and Services Tax* - GST), et au ralentissement de la dépréciation de la monnaie. Cependant, la pression sur les prix restera un problème avec la suppression des subventions aux carburants qui, conjuguée à l'augmentation des redevances sur la production de diamant, a permis une amélioration de la balance budgétaire globale (dons compris), dont le déficit s'est réduit à 5.3 % du PIB en 2011, contre 6.4 % en 2010. Des mesures correctrices ont été introduites en 2011 pour renforcer la discipline budgétaire. Elles permettront de ramener le déficit budgétaire à 4.5 % du PIB en 2012 et à 3.6 % en 2013. Toutefois, le déficit des comptes courants s'est creusé, passant de 18.3 % du PIB en 2010 à 55.7 % en 2011, en raison d'une augmentation des importations des équipements destinés au secteur minier. Le déficit des comptes courants devrait se stabiliser autour de 9.9 % du PIB en 2012 et 9.6 % en 2013 grâce à la forte augmentation attendue des exportations de minerai et des cultures de rente.

Le resserrement de la politique budgétaire et monétaire aidera par ailleurs la Sierra Leone à mieux gérer la soutenabilité de sa dette. Par ailleurs, le gouvernement a érigé en tête de ses priorités des réformes de profondeur pour lutter contre la corruption, instaurer la gratuité des soins, améliorer un système des transports délabré et renforcer les infrastructures de l'électricité et de la santé publique. C'est pourquoi la Sierra Leone figure parmi les pays les plus réformateurs au monde dans le classement de *Doing Business*, le rapport de la Banque mondiale sur l'environnement des affaires.

Le chômage des jeunes pose un problème crucial. Le taux de chômage des jeunes s'élève à 60 %, l'un des plus élevés d'Afrique de l'Ouest. Dans le cadre de son Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP II) 2008-12, la Sierra Leone a introduit une nouvelle législation comportant des mesures en faveur des jeunes afin de créer un environnement propice à leur développement, à leur emploi et à leur autonomisation.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (Occidentale)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932624238>

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

	2010	2011	2012	2013
Taux de croissance du PIB réel	5	5.7	6.2	6.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	2.8	3.5	4.1	4.1
Inflation IPC	17.8	18.1	11.7	9.4
Balance budgétaire % PIB	-6.4	-5.3	-4.5	-3.6
Balance courante % PIB	-18.3	-55.7	-9.9	-9.6

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605656>

Développements récents et perspectives

Tableau 2 : PIB par Secteur (en pourcentage du PIB)

	2006	2010
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	54.2	61.5
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	-	-
dont agriculture	-	-
Mines et extraction	4.1	1.8
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	2.3	2
Electricité, gaz et eau	0.3	0.3
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	1.9	1.5
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	10.1	8.5
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	7.5	7
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	4.5	3
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	4.9	3.5
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	10	10.8
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	-	-

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932626214>

Le taux de croissance du PIB réel est passé de 5 % en 2010 à 5.7 % en 2011 et il devrait s'élever à 6.2 % en 2012 et 2013, tiré par les industries de l'extraction minière (hors minerai de fer). En prenant en compte le minerai de fer, la croissance du PIB devrait atteindre 51.4 % en 2012 puis se stabiliser en 2013 au rythme plus durable de 10.2 %. La solidité de l'économie a été renforcée en 2011 par l'expansion continue de l'agriculture et du secteur minier. La production intérieure a été soutenue par le crédit bancaire au secteur privé qui, conjugué au flux des investissements directs étrangers (IDE), a gonflé les investissements dans le secteur minier. Les dépenses publiques dans les infrastructures et la montée en puissance de la centrale hydro-électrique de Bumbuna, inaugurée en novembre 2009, ont contribué à la réduction des problèmes de pannes de courant et à l'augmentation de la production. Les cours élevés du diamant et de l'aluminium, principales exportations de la Sierra Leone, et l'engagement en 2012 d'un méga projet d'exploitation du minerai de fer devraient donner un

coup de fouet au PIB et aux exportations.

L'agriculture a été le principal contributeur du PIB en 2010, en représentant 61.5 % de la production totale (tableau 2). Toutefois, le secteur est dominé par les cultures vivrières, et il est limité par la modestie des projets de commercialisation. La volonté du gouvernement de parvenir à l'autosuffisance de la filière du riz et un grand programme de production de biocarburant devraient permettre l'amélioration du sort des paysans. Les donateurs étrangers appuient plusieurs projets dans le secteur de l'agriculture. En avril 2011, la Banque africaine de développement (BAfD) a accordé un prêt de 25 millions d'euros (EUR) pour le financement du projet d'Addax Bioenergy, qui prévoit la mise en culture d'une plantation biologique de canne à sucre d'environ 10 000 hectares, d'un complexe de production de biocarburant comprenant une unité de broyage et une distillerie d'éthanol, ainsi que d'une centrale électrique à biomasse de 32 mégawatts (MW). En mai 2011, la Banque mondiale s'est engagée à apporter 42 millions de dollars USD de dons pour concourir au financement de deux autres projets agricoles : le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) à hauteur de 22 millions USD, et le Projet de développement du secteur privé rural (RPSDP) à hauteur de 20 millions USD. Ces deux projets visent à dynamiser la production et la commercialisation des produits agricoles. Étant donné le faible niveau de rendement du riz en Sierra Leone, on attend du PPAAO une augmentation rapide de la production. Le RPSDP prévoit la réhabilitation d'environ 1 500 kilomètres de routes de desserte et la création d'emplois locaux en augmentant les rendements, la production et les exportations.

L'industrie et le secteur minier seront les principales locomotives de la future croissance du PIB. La croissance prévue pour 2012 du PIB réel, minéral de fer compris, s'élève à 51.4 %, et les exportations devraient quadrupler dans le même temps. La production de minéral est faible jusqu'à présent, mais la découverte dans la mine de Tonkolili de filons à forte teneur de fer devrait faire s'envoler le secteur, à hauteur de 55 millions de tonnes par an à l'horizon 2015. Dans les cinq ans à venir, la Sierra Leone sera ainsi l'un des premiers producteurs africains de fer, et deux autres grands projets miniers sont prévus à Marampa et Bembeye. L'achèvement en 2012 de la première tranche du projet de Tonkolili, pour un investissement total de 1.4 milliard USD (63 % du PIB 2011) en apport de capital et émission de créances par une compagnie minière africaine (*African Mineral Limited*), aura un effet significatif sur l'économie. Le projet permettra de diversifier l'activité du secteur minier du pays, qui repose traditionnellement sur le diamant, et de relever fortement sa contribution aux exportations et au PIB. Le développement du secteur minier sera facilité par la construction du barrage hydroélectrique de Bumbuna à proximité immédiate de Tonkolili, qui permettra de pallier les éternelles coupures de courant dont souffre la Sierra Leone (avec une production actuelle de seulement 50 MW). Cependant, les routes et voies ferrées reliant les mines vers le port en eau profonde de Freetown sont mauvaises et ne peuvent répondre à la demande actuelle de transport. C'est pourquoi le projet de Tonkolili prévoit de les moderniser.

Le secteur des services est le deuxième en importance, contribuant à plus de 30 % du PIB. Alors que le tourisme et les télécommunications sont appelés à poursuivre leur trajectoire sur le moyen terme, l'industrie manufacturière est le maillon le plus faible de l'économie, handicapée par des contraintes d'approvisionnement et la concurrence des importations bon marché. En l'occurrence, le tourisme est l'un des quatre piliers du premier programme national d'exportations engagé au milieu des années 2010 et, avec ses 5 000 employés qui font vivre quelque 35 000 de leurs proches, il créera sans doute plus d'emplois que le secteur minier. Selon le Bureau national du tourisme (*National Tourism Board - NTB*) de la Sierra Leone, les recettes touristiques se sont élevées à environ 19 millions USD pendant le premier semestre de 2011, contre 10 millions USD pendant la même période de 2010.

Politiques macroéconomiques

Politique budgétaire

Grâce aux efforts du gouvernement de réduction des dépenses et des prêts, le déficit du budget (dons compris) se contracte (tableau 3). Il équivalait à 6.4 % du PIB en 2010, pour passer à 5.3 % en 2011 et 4.5 % en 2012 (estimation). Il est prévu à 3.6 % du PIB en 2013. La politique budgétaire a été de fait restrictive en 2011, avec des mesures correctrices de réduction du déficit par le renforcement de la discipline budgétaire, en diminuant les engagements intérieurs et les emprunts directs de l'État à la banque centrale. C'est ainsi que le financement bancaire et non bancaire du déficit a été contenu au niveau de 1.2 % du PIB en 2011. Cette politique budgétaire relativement rigoureuse devrait se poursuivre en 2012 et 2013. En matière budgétaire, le gouvernement est confronté à la principale difficulté de rattraper le retard des infrastructures et d'élargir la couverture des services sociaux, tout en garantissant une stabilité macroéconomique. Il lui faut augmenter les redevances sur la production de diamant et supprimer les subventions aux carburants afin de se ménager une marge budgétaire nécessaire pour engager les dépenses sociales prioritaires et les dépenses de développement.

Le revenu intérieur s'est légèrement érodé, passant de 11.6 % du PIB à 11.2 % en 2011, en raison du manque à gagner dû à la faiblesse des accises sur les carburants. Les dons extérieurs, en hausse, sont passés de 7.2 % du PIB en 2010 à 8.4 % en 2011, mais ils devraient reculer à 7.2 % du PIB en 2012 et à 6.3 % en 2013, en raison de la faible croissance mondiale. Début 2010, pour améliorer la collecte et renforcer la législation fiscale, le gouvernement a introduit une taxe sur les GST, renforcé l'imposition des revenus (avec notamment un paiement forfaitaire pour le secteur minier) et simplifié le régime fiscal des petites et moyennes entreprises (PME).

Le total des dépenses publiques et des engagements budgétaires nets (26.6 % du PIB en 2011) devrait se situer en 2012 légèrement en deçà de son niveau de 2010 (26.8 %) en raison de la politique de discipline budgétaire. Le gouvernement entend ramener les dépenses publiques à 23.8 % du PIB en 2012 et à 21.7 % du PIB en 2013. En revanche, les intérêts des dépenses de capital, qui étaient passés de 2.1 % du PIB en 2010 à 2.6 % en 2011, devraient retomber à 2.4 % en 2012 et à 1.6 % en 2013, et ils seront limités aux projets en cours.

Tableau 3 : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes totales (avec dons)	20.1	32	42.8	16.1	20	20.4	21.3	19.4	18.1
Recettes fiscales	12.2	11.3	10.3	10.9	11.4	11.6	11.2	10.5	10.2
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dons	7.7	20.3	32	4.6	8	7.2	8.4	7.2	6.3
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	25.7	22.7	17.6	21.3	22.6	26.8	26.6	23.8	21.7
Dépenses courantes	20.8	17.6	14	15	15.4	16.5	15.9	14.2	12.2
Sans les intérêts	17.2	13.8	11.8	12.9	13.7	14.4	13.3	11.7	10.6
Salaires	6.5	6.4	6	5.8	6.4	7.1	6.2	5.4	4.9
Intérêts	3.6	3.8	2.3	2.1	1.7	2.1	2.6	2.4	1.6
Solde primaire	-	13.2	27.5	-	-1	-4.3	-2.7	-2	-1.9
Solde global	-2	9.3	25.2	-3.1	-	-	-	-	-

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932627202>

Politique monétaire

La politique monétaire a été expansionniste au cours du dernier semestre 2010 et au début de 2011. Cependant, la Banque de la Sierra Leone (BSL) entend resserrer la politique monétaire et maintenir la stabilité

du taux de change. À cette fin, les taux d'intérêt des bons du Trésor ont baissé en 2011. La politique de prudence monétaire a été maintenue pour contenir les pressions inflationnistes résultant du prix élevé des produits alimentaires et de l'énergie. Le gonflement de la base monétaire a été fixé à 4 % pour l'année 2011, mais on s'oriente vers un gonflement de 15 % en 2012. Cette tendance est globalement cohérente avec la croissance annuelle de 22 à 25 % enregistrée dans le secteur privé en 2010 et 2011. De plus, la BSL a accepté d'utiliser davantage ses prises de pension de titres pour réaliser ses objectifs de liquidité. Enfin, la loi limitant à 5 % des revenus de l'exercice budgétaire précédent le recours par l'État au crédit de la banque centrale va fortement renforcer l'indépendance de la BSL, contribuer à la réalisation des objectifs de la politique monétaire, et maintenir la tendance baissière de l'inflation.

Affirmant vouloir renforcer ses opérations monétaires, la BSL a fixé au début de 2011 son taux directeur. Orienté dans le cadre d'une politique de ciblage monétaire, le taux directeur sera le principal instrument d'exécution des opérations monétaires sur le marché secondaire, en signalant dans le même temps au marché la tendance de la politique suivie par la banque centrale. Il est de plus désormais possible de recourir au crédit Lombard pour des financements exceptionnels à un taux de nantissement géré par la banque centrale et fixé au taux pénalisateur de 5 % au-dessus du taux directeur. C'est le taux auquel la banque fournira des liquidités au prêteur en dernier ressort. Un cadre de liquidité plus prévisionnel a été créé pour consolider les opérations du marché des capitaux.

Le taux de change est flexible et, en 2011, le Leone (SLL) s'est déprécié d'environ 7 % par rapport au dollar. Le conseil de politique monétaire (*Monetary Policy Committee*) de la BSL a relevé en octobre 2011 que la relative stabilité du taux de change avait concouru à la tendance baissière du taux d'inflation pendant le troisième trimestre 2011. Des interventions sur le marché des changes devront concilier l'absorption des dépenses budgétaires à financement étranger avec l'objectif de réduire la volatilité à court terme de ce marché. Les autorités se sont efforcées de puiser dans les réserves de change pour financer les dépenses d'infrastructures, mais cette approche n'est pas sans risques, car ces réserves sont assez faibles et ne couvrent que trois mois d'importations.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

En 2011, le déficit commercial de la Sierra Leone s'est creusé jusqu'à représenter 40.9 % du PIB, un pourcentage beaucoup plus élevé que les 7.4 % enregistrés en 2010 (tableau 4). Ce chiffre s'explique par le pic des importations d'engins et de matériels de transport demandées par le déploiement à grande échelle des activités minières et des projets routiers. En conséquence, le compte courant s'est envolé vers un déficit record en 2011, équivalant à 55.7 % du PIB (estimation). La balance commerciale s'est ensuite sensiblement améliorée en 2012 avec un excédent estimé à 15.9 % du PIB en 2012 et attendu à 12 % du PIB en 2013 grâce à la reprise des exportations de minerai. Cela se traduira par un recul du déficit des comptes courants, dont la part de PIB devrait retomber à 9.9 % en 2012 (estimation) et à 9.6 % en 2013 (prévision).

Sur le plan bilatéral, les principaux partenaires commerciaux et investisseurs étrangers de la Sierra Leone sont la Chine, les États-Unis et la Russie. Dans son plan de reconstruction, la Sierra Leone attache une grande importance aux échanges commerciaux et à son intégration économique régionale. Le gouvernement est en train de réformer son régime commercial pour le mettre en phase avec celui de ses partenaires de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Le volume des échanges avec les pays de la Cedeao est encore limité (moins de 1 % du total des échanges de la communauté), et il se cantonne pour l'essentiel au Sénégal, suivi du Nigeria et du Mali. La Sierra Leone a déjà aligné un millier de ses tarifs douaniers sur ceux définis par le Tarif extérieur commun (TEC) de la Cedeao, en demandant une exemption temporaire pour les produits stratégiques. Le temps est à l'évidence venu pour elle de participer pleinement au projet de la Cedeo d'une union douanière et d'une monnaie unique.

Le gouvernement participe au projet ECOTrade dont l'objectif est de regrouper tous les membres de la Cedeao qui n'appartiennent pas à l'union monétaire de la CFA (Communauté financière africaine). Il a reçu des fonds de plusieurs donateurs étrangers, y compris de l'USAID (agence des États-Unis pour le développement international), pour l'aider à financer le programme de réformes.

Tableau 4 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Balance commerciale	-14.8	-6.6	-5.7	-10.2	-10.1	-7.4	-40.9	15.9	12
Exportations de biens (f.o.b.)	16.5	19.3	17	14.2	14.7	18.8	18.1	45.1	43.3
Importations de biens (f.o.b.)	31.3	25.9	22.6	24.4	24.8	26.2	59	29.2	31.3
Services	-2.8	-1.1	-1.4	-3.3	-3.4	-13.4	-17.7	-11.9	-9.2
Revenu des facteurs	-3.3	-4.1	-2.1	-3.9	-1.9	-3.3	-3.1	-17.5	-15.7
Transferts courants	16.1	8.2	5.7	5.8	7	5.7	6	3.6	3.3
Solde des comptes courants	-4.8	-3.5	-3.4	-11.6	-8.4	-18.3	-55.7	-9.9	-9.6

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932628190>

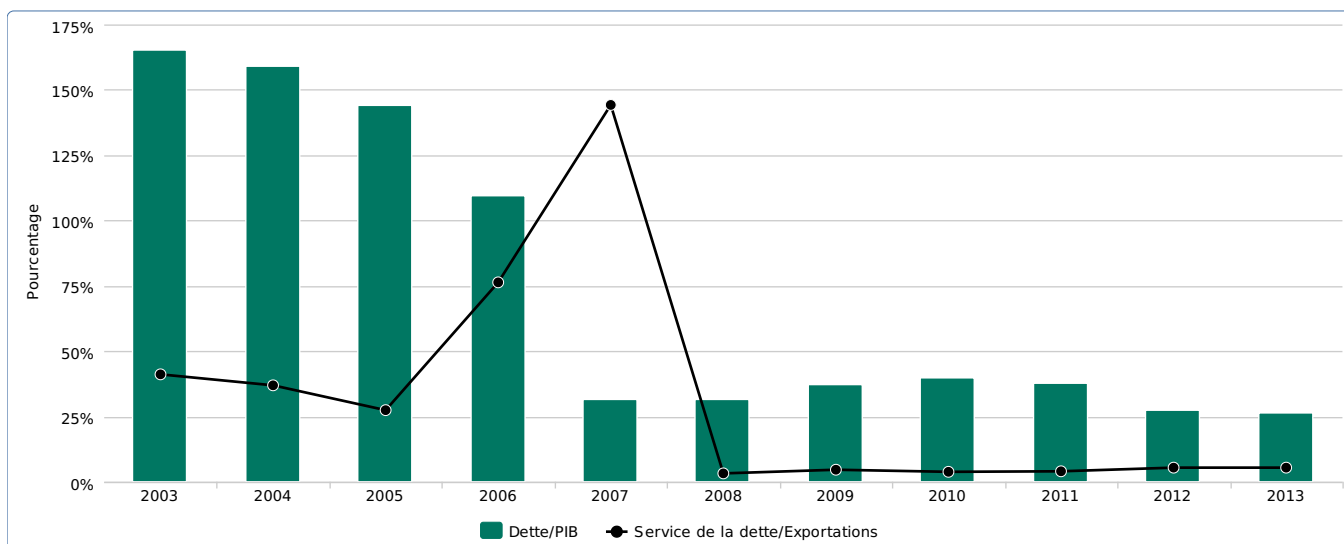
Politique de la dette

Ces dernières années, la Sierra Leone a largement honoré les obligations du service de sa dette extérieure. L'État reste cependant confronté au service de sa dette intérieure (18.8 % du PIB en 2011), qui comporte des bons du trésor, des bons au porteur et des arriérés envers ses fournisseurs comme envers les sociétés de services publics.

Le pays a bénéficié de remises de dette au titre de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'Initiative multilatérale pour l'allègement de la dette (MDRI), ainsi que de la part de plusieurs donateurs parmi lesquels le FMI, l'Association internationale pour le développement (AID) de la Banque mondiale, la BAfD, la Banque européenne d'investissement, le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque arabe pour le développement en Afrique (Badea), la Banque islamique de développement, et le fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP). Des accords bilatéraux ont été conclus avec tous les créanciers du Club de Paris. Sous réserve de chocs extérieurs imprévus, les indicateurs de la dette extérieure resteront sous le seuil des critères de l'IPTE. L'exécution complète de l'IPTE et de la MDRI a réduit de manière significative la dette publique extérieure de la Sierra Leone. Du coup, le ratio de la dette extérieure (secteur public et secteur privé inclus) rapporté au PIB est tombé à 29.1 % en 2011 contre 40.4 % en 2010. Selon les prévisions, il restera stable en 2012 et 2013 grâce à la mise en œuvre courant 2012 du programme de réduction de la dette envers les créanciers commerciaux étrangers.

La soutenabilité de la dette constitue une priorité pour les autorités. Une loi générale sur la dette nationale et un manuel des procédures ont été adoptés en 2010. Des efforts sont en cours pour connecter informatiquement le CS-DRMS (le système d'enregistrement et de gestion de la dette du secrétariat du Commonwealth) au système IFMIS (système intégré de gestion financière). Pour poursuivre sur la voie d'une meilleure gestion de la dette, le gouvernement a demandé à la Banque mondiale et au FMI de l'aider à élaborer un programme général de gestion de la dette à moyen terme. Le traitement de la dette commerciale étrangère pose un sérieux problème de soutenabilité de la dette publique. Dans le but d'éponger la dette à honorer en 2011 envers ses créanciers commerciaux internationaux, le gouvernement a approché la Banque mondiale pour bénéficier de la Facilité de réduction de la dette de l'AID en vue d'une opération de cession de ses créances commerciales. Une fois abouties, ces initiatives permettront une considérable réduction (plus de 90 %) de la dette commerciale extérieure du pays. La Sierra Leone est éligible au bénéfice des allocations de l'AID et de la BAfD sous forme de 50 % de dons et de 50 % de prêts accordés à des conditions très favorables, avec une composante non remboursable de plus de 70 %.

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932624238>

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Son accès limité aux services financiers est le principal handicap au développement du secteur privé en Sierra Leone. En conséquence de la politique monétaire expansionniste, qui a restreint l'accès au crédit du secteur privé en 2011, le montant du crédit au secteur privé représente moins de 10 % du PIB. Le mauvais état et l'insuffisance des infrastructures après plus d'une décennie de guerre civile n'ont pas davantage concouru à un développement du secteur privé. Pour faire face aux insuffisances spécifiques des infrastructures et aux besoins du renforcement des capacités du transport, du commerce et de l'irrigation des cultures, le total des engagements nécessaires est estimé à 2.4 milliards USD, avec un déficit de financement qui se monte actuellement à 1.38 milliard USD. Pour réduire cet écart et financer les infrastructures, le gouvernement encourage les partenariats public-privé (PPP), et il cherche à impliquer le secteur privé, par le biais des PPP, dans un programme tripartite d'investissement.

Selon *Doing Business* 2012, le rapport de la Banque mondiale sur l'environnement des affaires, la Sierra Leone a gagné deux places entre 2011 et 2012 au classement général, passant ainsi en 141^e position. Mais elle a perdu 13 places sur l'indicateur de la facilité à « créer une entreprise » et 10 places sur celui de « l'obtention de prêt ». Elle a également perdu trois places sur l'indicateur de « l'octroi de permis de construire » et 10 places sur celui de « la protection des investisseurs ». Ces résultats risquent de décourager les IDE à l'avenir.

En 2011, pour encourager l'activité du secteur privé et faciliter l'accès au crédit, la Sierra Leone a amélioré son système d'information sur le crédit en promulguant une nouvelle loi prévoyant la création d'un registre national du crédit public. Son classement pour l'indicateur « obtention de prêt » ne s'est pas amélioré pour autant. Il est important de noter que dans sa grande majorité la population n'est pas bancarisée. C'est particulièrement vrai dans les zones rurales, car le réseau de la banque rurale a été détruit par la guerre. Par ailleurs, le récent déploiement des succursales des banques commerciales n'aide pas les projets de microfinance ou n'y contribue pas directement.

Secteur financier

Le secteur financier de la Sierra Leone reste confronté à de nombreux défis: les banques sont petites (leurs avoirs ne dépassent pas en moyenne 45 millions USD) ; leur rendement est faible (les frais autres que d'intérêts représentent près de 10 % du total des avoirs, et l'écart des taux d'intérêt est d'environ 11 points de pourcentage) ; le système bancaire est très concentré, les trois banques principales (parmi les treize banques commerciales en activité) détenant environ 54 % des avoirs de tout le système bancaire ; la compétence et l'expérience des banques sont considérées comme faibles ; et les associations du secteur financier, y compris l'association professionnelle des banques, manquent de dynamisme. Le système de paiement est sous-développé, sans interopérabilité avec le système des guichets automatiques des banques (GAB) ; la plupart des transactions dans le pays se font en espèces, on utilise peu le chèque ou l'Internet, et, bien entendu, le système des paiements élevés n'est pas informatisé. Par ailleurs, les marchés financiers traditionnels (crédit à court terme, crédit à moyen et long terme, change, etc.) sont rudimentaires et fonctionnent mal. La nouvelle bourse des valeurs est en quête d'un nombre significatif de cotations. Des initiatives sont en cours pour aligner le système des paiements avec les standards internationaux. La BafD finance une automatisation du système des paiements qui permettra : (i) le règlement brut en temps réel ; (ii) un traitement automatisé des chèques et de la compensation ; (iii) un système virtuel de règlement des opérations sur titres ; et (iv) des applications bancaires fondamentales.

Sous un angle plus positif, le ratio de couverture des risques des banques affiche le taux confortable de 17 %, bien que le niveau des créances douteuses reste élevé : il équivalait à 14.96 % du PIB en 2011, un peu mieux qu'en 2010 (15.61 %). Néanmoins, la supervision bancaire est sous-développée, alors que le ratio de liquidité du total des prêts rapporté au total des impôts reste toujours élevé (40.1 %). Le besoin est toujours pressant d'évaluer la solidité et la qualité de la politique des établissements financiers en matière de risque et la gestion des risques et d'insister sur l'importance d'une compréhension précise des risques financiers et d'une répartition optimale de la responsabilité de gestion des différents types de risque (à savoir : la liquidité, le crédit, les taux d'intérêt, le marché, le change, le fonctionnement, l'indépendance, le risque juridique et le risque de fraude). Il est urgent d'élaborer un cadre réglementaire cohérent, inspiré des meilleures pratiques internationales et en phase avec elles.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

Les autorités de la Sierra Leone ont adopté plusieurs mesures dans le but d'améliorer la gouvernance et de combattre la corruption. Y figurent des chartes de service, le Mécanisme africain d'examen par les pairs (MAEP) adopté en 2011, l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE), et des dispositifs anti-corruption

s'appuyant sur les chiffres des plaintes, des enquêtes, des poursuites et des mises en examen, ainsi que sur les sommes récupérées dans le cadre d'un règlement des dossiers de corruption (y compris les dossiers hautement sensibles). En 2009, au classement de *Transparency International* mesurant la perception de la corruption, la Sierra Leone occupait la 158^e place sur 180 pays examinés. En 2010, après la mise en œuvre de sa Politique nationale de lutte contre la corruption lancée en 2008, elle est passée à la 146^e place. C'est un résultat notable, que la Commission de lutte anti-corruption se doit d'améliorer par de nouvelles mesures.

En mai 2011, la BAfD a approuvé un budget de soutien opérationnel pour financer le deuxième programme de réformes de gouvernance économique (2011-12). Le programme vise la promotion d'une croissance inclusive et la réduction de la pauvreté par la réforme de gestion des finances publiques. Le programme a pour objectifs d'améliorer la discipline budgétaire ainsi que l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques ; et d'accroître la transparence et la responsabilité dans les secteurs de l'énergie et des mines. Pour l'heure, ont attend du programme de la BAfD qu'il contribue à optimiser le système de gestion des finances publiques et à mettre sur pied un solide contrat fiduciaire pour le renforcement de la transparence et de la responsabilité dans l'usage des ressources publiques. S'il concerne en premier lieu les institutions clés de la gestion des finances publiques, le programme profitera aussi indirectement à la population de la Sierra Leone qui bénéficiera de l'élargissement de la marge budgétaire indispensable à l'offre des services sociaux.

Gestion des ressources naturelles et environnement

Pendant la dernière décennie, les autorités de la Sierra Leone ont entrepris un grand programme de protection de la nature et de gestion de l'environnement, conçu pour promouvoir une saine gestion de l'environnement et la préservation de la biodiversité. Ce programme comporte un certain nombre d'initiatives, de lois et règlements spécifiques aux secteurs concernés par la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, par le système de gestion des zones protégées et par la préservation de la biodiversité. L'encadrement réglementaire comprend : la loi de 2002 sur l'administration maritime ; la Politique forestière de 2003 ; la loi de politique foncière nationale et la loi portant création de la Commission foncière, en 2004 ; la création de l'Agence de gestion du bassin hydrologique de Bumbuna et la Loi de protection de la zone de Bumbuna, en 2008 ; la réglementation de 2008 sur les substances réduisant la couche d'ozone ; et, en 2010, la publication des procédures et des lignes directrices de l'Évaluation nationale des impacts sur l'environnement (*Environmental Impact Assessment - EIA*).

La Sierra Leone participe activement à de nombreuses initiatives continentales ou régionales de promotion d'une gestion efficace des ressources. Elle a entamé un dialogue avec West Africa Resource Watch (Observatoire des ressources de l'Afrique occidentale - WARW), une ONG parmi d'autres qui forme des acteurs de la société civile à contrôler les flux des profits générés par les ressources naturelles exploitées par les industries minières et promeut la transparence et la responsabilité dans la gestion de ces recettes. Les progrès en la matière sont pour l'instant limités. WARW en appelle à une approche plus intégrée et mieux coordonnée du développement futur de l'extraction minière, et à élargir l'éventail des retombées économiques des activités minières.

Le Processus de Kimberley veille à empêcher les diamants négociés frauduleusement de pénétrer sur le marché légal. Bien que ce système de certification n'ait pas mis fin au trafic des « diamants de la guerre », il a contribué en Sierra Leone à réduire l'ampleur de la contrebande et permis de renforcer les recettes publiques.

Contexte politique

La Sierra Leone a choisi en 1996 son premier gouvernement démocratiquement élu, et elle a accompli des progrès considérables sur la voie du renforcement de ses institutions démocratiques depuis la fin de la guerre civile en 2002, avec notamment un degré raisonnable de séparation des pouvoirs. La Commission électorale nationale (*National Electoral Commission - NEC*) a fixé au 17 novembre 2012 la date des prochaines élections générales (présidentielle, législatives et locales). Les inscriptions sur les listes d'électeurs ont eu lieu pendant le premier trimestre 2012. De son côté, le conseil de sécurité des Nations Unies a prolongé au début de l'année jusqu'en septembre 2012 le mandat de l'UNIPSIL, le Bureau intégré pour le maintien de la paix.

Pour conjurer le risque de violences politiques comme en ont récemment connu la Côte d'Ivoire et le Liberia pendant et après les élections, le gouvernement a pris des mesures pour garantir un climat plus paisible. Le président Ernest Bai Koroma a notamment suggéré que le tribunal pénal international (TPI) surveille tout déclenchement de troubles. Une telle présence dissuaderait l'opposition de provoquer des violences pour interrompre le processus électoral.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

La promotion du développement humain est indispensable à la réduction de la pauvreté. Celle-ci est étroitement corrélée à un faible niveau d'éducation, un mauvaise santé et au manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement. Malgré quelques progrès, les indicateurs sociaux de la Sierra Leone sont parmi les plus faibles au monde. Le taux de mortalité infantile, estimé à 114 décès pour mille naissances vivantes en 2010, est inférieur à la moyenne de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale. Son taux de mortalité maternelle est également l'un des plus élevés au monde avec 970 décès pour 100 000 naissances vivantes. Quelque 41 % de la population souffre de malnutrition. Et l'accès à l'eau potable est en outre des plus limités.

Ces dernières années, les autorités se sont attachées à élargir l'accès de l'éducation de base et à améliorer sa qualité en prenant diverses mesures dans le but de rationaliser et réorganiser le système éducatif à tous les échelons ; introduire des programmes de formation des maîtres ; et réviser les programmes scolaires. L'introduction de la gratuité scolaire et du paiement des frais des examens et l'augmentation du nombre des écoles, conjuguée à une meilleure prise de conscience de l'importance de l'éducation, a permis d'atteindre un taux brut d'inscription dans le cycle primaire de 101 % dès la fin 2007, largement au-delà de l'objectif initial fixé à 67 %. Cependant, le mariage précoce des jeunes filles et la pratique d'activités telles que le commerce de rue ou le travail dans les mines limitent les inscriptions au-delà du cycle primaire. Le taux d'inscription dans le premier cycle du secondaire plafonne à 21 %, en retard de 8 % sur l'objectif fixé. Le nombre d'élèves par enseignant est élevé, dans le primaire comme dans le secondaire, et l'objectif concernant le nombre de manuels par élève n'a pas été atteint.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

La pauvreté est généralisée en Sierra Leone, et la guerre civile n'a fait qu'aggraver la situation en laissant la population en détresse et en butte à un sous-développement chronique. Environ 70 % des habitants vivent en dessous du seuil de pauvreté. Les zones rurales enregistrent la plus forte proportion de pauvres (73 %, contre 61 % dans les zones urbaines). Le DSRP II expose la stratégie globale du gouvernement pour la période 2008-12. Des progrès importants ont été enregistrés dans certains domaines pendant la période du premier DSRP, mais l'extrême pauvreté reste omniprésente. Le DSRP II va au-delà du programme de redressement du premier document en prônant une croissance largement basée sur l'économie. Lors de la préparation du DSRP II, le gouvernement a réalisé un examen diagnostique de la croissance pour identifier ses moteurs potentiels. Cette étude a révélé que des efforts axés sur les infrastructures, les secteurs productifs et les ressources naturelles, conjugués à une politique pro-croissance, seraient la voie la plus courte vers un déblocage du potentiel économique du pays. Les conclusions de cette étude, aussi bien que celles de consultations nationales, sont reprises dans l'Agenda du changement (*Agenda for Changed*). Elles ont conduit le gouvernement à inscrire comme thème central du second DSRP les priorités stratégiques suivantes : améliorer les infrastructures avec une attention particulière aux secteurs de l'énergie et des transports ; développer les secteurs productifs susceptibles de favoriser une croissance tirée par le secteur privé à partir des principales activités basées sur l'exploitation des ressources naturelles de l'agriculture ; et encourager le développement humain en investissant dans les services publics, santé et éducation notamment. Un « Agenda pour la prospérité » (*Agenda for Prosperity*) succèdera à l'Agenda pour le changement pour la période 2013-17, traçant la stratégie de développement pour les années à venir.

Le gouvernement a prolongé la mission de la Commission nationale d'action sociale (*National Commission for Social Action* - NACSA) et élargi son mandat à la protection sociale des personnes et des familles défavorisées ; au rapatriement des victimes de la guerre ; à la mise en œuvre dans les communautés rurales de projets de développement autonomes ; au renforcement des capacités des conseils des districts et des chefferies. Au-delà de ces initiatives, le gouvernement est intervenu pour aider les segments les plus pauvres et vulnérables de la population.

Les normes fondamentales du travail existent en Sierra Leone, mais elles sont peu appliquées. Le pays a signé de nombreuses conventions internationales sur le travail, dont celles portant sur la liberté syndicale, l'interdiction du travail forcé et des discriminations à l'embauche. Le pays a signé la Convention des droits de l'enfant de l'Unicef, mais beaucoup reste à faire pour éradiquer le travail des enfants, spécialement dans les mines de diamants. Par ailleurs, de nombreux règlements qui régissent le marché du travail et veulent concilier création d'emplois et protection sociale ne sont pas appliqués faute de moyens. Ces dispositions comprennent les textes sur le salaire minimum, les vacances et les congés payés. Plusieurs filets de protection sociale s'appuient désormais sur les programmes de développement autonomes des communautés locales. C'est le cas par exemple du Programme d'action sociale et de réduction de la pauvreté (*Social Action and Poverty Alleviation Programme*) ou du NACSA lancé par la Banque mondiale et la BAfD.

Égalité hommes-femmes

Les femmes de la Sierra Leone ont été et restent, dans plusieurs régions du pays, opprimées et marginalisées au nom des lois coutumières, constitutionnelles ou religieuses. Sur le plan de l'engagement politique, elles sont sous-représentées dans les investitures à des postes électifs comme dans les effectifs des élus. La participation des femmes aux élections primaires est tombée de 14.5 % des votants en 2002 à 13.5 % en 2009.

Les femmes sont généralement plus exposées à la pauvreté du fait qu'elles sont majoritairement employées dans le secteur informel, dans des conditions de travail difficiles, avec une faible rémunération et sans protection sociale, ce qui limite leurs chances sur le terrain de l'économie. Malgré des progrès dans le domaine de la santé et de bons résultats en matière d'égalité des genres au niveau de l'éducation primaire, où l'écart entre filles et garçons inscrits s'est considérablement réduit, les filles restent à la traîne dans les statistiques de l'enseignement secondaire au niveau des inscriptions, de la poursuite et de l'achèvement du cycle, en raison d'un fort pourcentage de filles qui décrochent en cours de scolarité. Pour réduire les inégalités de genre et encourager l'achèvement du cycle secondaire par les filles, les autorités ont adopté deux politiques d'équité des genres, la Politique d'intégration des genres (*Gender Mainstreaming Policy*) et la Politique nationale de promotion de la condition féminine (*National Policy on the Advancement of Women*). Elles viennent compléter le Plan national stratégique d'égalité des genres (*National Gender Strategic Plan 2009-12*) et le Plan national d'action de la Sierra Leone (*Sierra Leone National Action Plan - SILNAP*), lancé en 2010 et inspiré de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies relative aux femmes, à la paix et à la sécurité, et de la résolution 1820 relative à la violence sexuelle comme tactique de guerre. Cependant, malgré ces efforts, l'ODM 3 (« Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ») ne sera pas accompli à l'horizon 2015.

Analyse thématique : Promouvoir l'emploi des jeunes

Le chômage des jeunes continue de poser un problème social en Sierra Leone. Son niveau est parmi les plus élevés d'Afrique de l'Ouest : en 2008, 45.8 % des chômeurs étaient des jeunes (chiffres du ministère du Travail et de la Sécurité sociale). Cette statistique ne reflète qu'un aspect du chômage des jeunes dans le pays comme ailleurs dans la région, car elle ne reflète pas le pourcentage des jeunes sans aucune activité, ni le sous-emploi, ni les pénibles conditions de travail avec de lourds horaires pour une rémunération minimale. L'immense majorité des jeunes ont peu de chance de trouver un emploi stable.

Certes, la Sierra Leone sort d'un conflit, et, pendant la guerre, les principaux facteurs de la vie économique (comme l'investissement privé, la production de vivres, les transports, les communications et la formation) ont été réduits au point mort, tandis que les avoirs ayant une valeur (comme les immeubles, les infrastructures, les usines et les institutions) ont été détruits ou endommagés. Des vies humaines ont été perdues, et l'enseignement et la formation professionnelle interrompus, ce qui, en retour, a restreint l'offre d'emploi. S'ajoutent à ces facteurs, qui relèvent de la fragilité du pays, l'envergure limitée du secteur privé ainsi qu'un environnement économique globalement faible dont les difficultés sont exacerbées par les retombées de la crise économique mondiale et leurs répercussions sur l'économie et le marché du travail du pays. Tous ces facteurs sont venus aggraver la situation.

La population de la Sierra Leone est très jeune. Elle compte 60 % de personnes âgées de 15 à 34 ans, et 65 % de personnes en âge de travailler. Cette situation suscite une pénurie d'emplois stables et elle est lourde de conséquences socio-économiques et sécuritaires. Le chômage des jeunes est un détonateur en puissance d'instabilité sociale, de sous-développement et de stagnation économique. Selon le rapport Vérité et réconciliation (*Truth and Reconciliation*) publié après le conflit, la question du chômage des jeunes a été l'un des facteurs de la prolongation pendant dix ans de la guerre civile : aux débuts des années 1990, des jeunes gens sans perspective d'emploi et sans espoir d'un sort meilleur ont rejoint les groupes rebelles, pris part à des activités criminelles et pris les armes. L'emploi des jeunes et la création d'emplois pour les jeunes sont limités. Dans des pays post-conflit comme la Sierra Leone, ce sont des facteurs clés de la réussite d'un processus de paix.

Selon le document de la Banque mondiale intitulé « Les jeunes et l'emploi en Afrique : le potentiel, le problème, la promesse », publié en décembre 2008, « *trouver des emplois stables pour les jeunes est l'un des enjeux majeurs auquel le continent africain est confronté pour éradiquer la pauvreté, pour son développement durable et le maintien de la paix, et, dans les pays sortant d'un conflit, l'accès des jeunes à l'emploi fait partie intégrante du processus de consolidation de la paix* ». Ces conclusions s'appliquent parfaitement à la situation présente de chômage des jeunes en Sierra Leone : comme en témoignent des événements récents, des jeunes à la recherche de travail dans le cadre d'un programme gouvernemental d'emploi des jeunes outre-mer ont été recrutés comme combattants dans la guerre d'Irak. Voilà une anecdote édifiante sur la précarité du marché du travail en Sierra Leone.

L'initiative pro-jeune des autorités, inscrite dans le DSPRP II pour la période 2008-12, prévoit le déploiement de structures destinées aux jeunes pour promouvoir leur représentation, dans le cadre de la politique d'aide à l'emploi et à l'autonomisation des jeunes. Le document prévoit une aide aux jeunes ayant des qualifications professionnelles spécifiques (par exemple dans les technologies de l'information et de la communication – TIC) ou qui travaillent dans l'agriculture. Cette initiative a pour objectifs : d'aider les jeunes à avoir accès à une formation professionnelle appropriée, à un apprentissage ou à une formation aux TIC ; d'encourager les chantiers d'infrastructures à haute intensité de main-d'œuvre et d'un grand intérêt social ; et de promouvoir la sous-traitance à des entreprises de jeunes de la collecte des déchets solides, leur traitement et leur recyclage. Une formation courte initiera les jeunes à la création de micro-entreprises et de PME et leur ouvrira l'accès au Fonds de formation professionnelle et de développement de l'esprit d'entreprise et des compétences (*Sierra Leone Enterprise and Skills Development and Training Fund - SLETFUND*), qui a pour vocation de promouvoir l'équité et l'égalité des genres dans l'accès aux sources de financement en donnant la priorité aux femmes, aux jeunes et aux personnes vulnérables.